



BFT SELECTION RENDEMENT 2024

Rapport annuel Mars 2023

OPCVM de BFT Investment Managers

Société de gestion : BFT Investment Managers

Sous délégué de gestion comptable en titre : CACEIS FUND ADMINISTRATION FRANCE

Dépositaire : CACEIS BANK

Commissaire aux comptes : DELOITTE & ASSOCIES

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

Sommaire

	Pages
Caractéristiques de l'OPC	3
Compte rendu d'activité	6
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	17
Informations spécifiques	18
Informations réglementaires	19
Certification du Commissaire aux comptes	24
Comptes annuels	29
Bilan Actif	30
Bilan Passif	31
Hors-Bilan	32
Compte de Résultat	33
Annexes aux comptes annuels	34
Règles et méthodes comptables	35
Evolution de l'Actif net	39
Compléments d'information	40
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	53
Inventaire	56
Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon	59
Annexe(s)	60
Caractéristiques de l'OPC (suite)	61

Caractéristiques de l'OPC

Classification

Obligations et autres titres de créance libellés en euro.

Objectif de gestion

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance nette annualisée supérieure à l'OAT (obligation libellée en euros émise par l'Etat français) à échéance 2024, après prise en compte des frais courants, sur un horizon de placement de 8 ans, soit de la date de création du fonds au 15 décembre 2024. A titre d'information, au 15 novembre 2016, le taux de rendement actuariel de L'OAT 1,75% novembre 2024 était de 0.37%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

Stratégie d'investissement

Stratégies utilisées :

La stratégie d'investissement du fonds consiste à sélectionner des obligations d'entreprises dites "spéculatives à haut rendement" principalement émises par des sociétés ayant leur siège social dans les pays de l'Union Européenne ou dans d'autres pays de l'OCDE, libellées en euro. Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés sur les obligations appartenant à la catégorie "spéculatives à haut rendement", moyennant un risque de perte en capital. Durant toute la durée de vie du fonds, la maturité moyenne des obligations détenues en portefeuille doit être inférieure ou égale au 15 décembre 2024.

Le fonds a une stratégie de portage qui consiste à investir dans des obligations et autres titres de créances dits "spéculatifs à haut rendement" pour les détenir jusqu'à leur échéance. L'équipe de gestion identifie les meilleures opportunités de marché à travers des filtres sur l'univers obligataire Euro High Yield (par exemple : notation, maturité, taille de l'émission, séniorité, rendement, pays d'émission, secteur...). A travers une gestion de conviction, les gérants sélectionnent ensuite les émetteurs, en se basant sur une étude approfondie et l'analyse crédit du Groupe : analyse financière portant sur la capacité à rembourser la dette, par exemple : ratio de solvabilité, niveau d'endettement de l'entreprise. Cette étape amène les gérants à rechercher les meilleurs profils rendement/risque. Les gérants construisent ainsi le portefeuille en recherchant une diversification des titres (chaque émetteur d'obligation sera limité à 3% de l'actif). Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. Elle procédera aux arbitrages qui visent à améliorer le taux de rendement du portefeuille, ou son profil de risque potentiel en fonction des nouvelles opportunités de marché et sur des émetteurs dont l'analyse fondamentale serait éventuellement remise en cause, sans cependant modifier significativement les caractéristiques de maturité du fonds. Les titres nouvellement acquis en cours de vie viseront à respecter les mêmes critères de notation et de maturité que les titres acquis à la constitution du portefeuille. Ceci de façon à conserver les caractéristiques globales du portefeuille. A titre exceptionnel, lorsque les conditions de marché seront jugées défavorables par la gestion et ce, de manière totalement discrétionnaire, le fonds pourra être investi jusqu'à 100% de son actif en obligations publiques ou privées de qualité « Investment Grade », et/ ou en produits du marché monétaire. La construction du portefeuille privilégiera la diversification entre la qualité de notation des émetteurs et leur secteur d'activité. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le fonds est géré, est comprise entre 0 et 8.

La gestion du fonds repose sur un processus d'investissement rigoureux de sélection de la qualité de crédit des émetteurs et des titres. Le processus de sélection des émetteurs et de diversification des titres dans l'univers d'investissement est fait sur la base:

Des études d'une équipe d'experts internes dédiée à l'équipe de gestion de Crédit.

D'un screening systématique de différents indicateurs fondamentaux et quantitatifs.

Des outils de contrôle du risque.

La gestion optimise la construction du portefeuille en termes de planning d'investissement et de règles de dispersion des risques. Des règles de diversification et de pondération du risque crédit sont appliquées aux investissements afin de limiter en poids dans l'actif net et par secteur l'exposition du fonds à un émetteur en fonction de critères liés aux spécificités de ce dernier (risque de signature et/ou de liquidité, maturité, notation...); des critères liés à l'environnement du marché sont également pris en compte. Le processus d'analyse et de sélection de titres relève ainsi d'une approche Bottom-Up (micro-économique) en coordination avec les équipes de recherche Crédit. Lors de sa création, le fonds sera investi au gré des opportunités de marché dans des obligations privées répondant aux critères définis par le prospectus. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille. L'utilisation de ces instruments est autorisée jusqu'à 100 % de l'actif net du fonds. Une fois le portefeuille constitué, la gestion procèdera aux arbitrages qui visent à améliorer le taux de rendement du portefeuille, comme indiqué précédemment. A l'échéance du fonds, la société de gestion décidera en fonction de la situation des marchés obligataires à cette période, soit de liquider le fonds, soit de proposer de réinvestir dans de nouveaux titres obligataires, sous réserve de l'agrément de l'AMF. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé jusqu'à 100% de l'actif net du fonds.

Profil de risque

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Les principaux risques encourus par les porteurs de parts sont les suivants :

Risque de perte de capital :

L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

Risque de taux :

Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêt. Il est mesuré par la sensibilité. En période de forte hausse des taux d'intérêt, la valeur liquidative pourra baisser de manière sensible.

Risque de crédit :

Il s'agit du risque de baisse des titres émis par un émetteur privé ou public ou de défaut de ce dernier. En fonction du sens des opérations de l'OPCVM, la baisse (en cas d'achat) ou la hausse (en cas de vente) de la valeur des titres de créance sur lesquels est exposé l'OPCVM peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'utilisation de titres dits "spéculatifs à haut rendement" :

Cet OPCVM doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation de titres dits "spéculatifs haut rendement" pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque de liquidité :

Dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.

Risque lié aux investissements sur des titres « émergents » :

Le fonds pourra investir dans des produits obligataires émis par des pays émergents ou des sociétés issues de ces pays. Ces obligations offrent une liquidité plus restreinte que celles issues des pays développés ; en conséquence, la détention de ces titres peut augmenter le niveau de risque du portefeuille. Les mouvements de baisse de marché pouvant être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés, la valeur liquidative pourra baisser plus fortement et plus rapidement.

Risque lié à la surexposition :

L'OPCVM peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés) afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition de l'OPCVM au-delà de l'actif net. En fonction du sens des opérations de l'OPCVM,

l'effet de la baisse (en cas d'achat d'exposition) ou de la hausse du sous-jacent du dérivé (en cas de vente d'exposition) peut être amplifié et ainsi accroître la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque lié à l'utilisation d'obligations subordonnées privées :

Il s'agit du risque lié aux caractéristiques de paiement du titre en cas de défaut de l'émetteur : l'OPCVM qui s'expose à un titre subordonné ne sera pas prioritaire et le remboursement du capital ainsi que le paiement des coupons seront "subordonnés" à ceux des autres créanciers détenteurs d'obligations de rang supérieur; ainsi, le remboursement de son titre peut être partiel ou nul. L'utilisation d'obligations subordonnées peut entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus importante que celui lié aux autres obligations de l'émetteur.

Risque spécifique lié à l'utilisation d'obligations subordonnées complexes (convertibles contingentes) (accessoire) :

Il s'agit notamment des risques liés aux caractéristiques de ces titres: annulation du coupon, réduction partielle ou totale de la valeur du titre, conversion de l'obligation en action. Ces conditions peuvent être déclenchées, en tout ou partie, soit en raison des ratios financiers de l'émetteur, soit par décision de ce dernier ou de l'autorité de tutelle compétente. La réalisation de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque action (accessoire) :

Il s'agit du risque de baisse des actions ou des indices actions auxquels le portefeuille est exposé.

Risque lié aux arbitrages (accessoire) :

L'arbitrage est une technique consistant à profiter d'écarts de cours constatés (ou anticipés) entre marchés et/ou secteurs et/ou titres et/ou devises et/ou instruments. En cas d'évolution défavorable de ces arbitrages (hausse des opérations vendeuses et/ou baisse des opérations acheteuses), la valeur liquidative de l'OPCVM pourra baisser.

Risque de change (résiduel) :

Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En fonction du sens des opérations de l'OPCVM, la baisse (en cas d'achat) ou la hausse (en cas de vente) d'une devise par rapport à l'euro, pourra entraîner la baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie :

L'OPCVM a recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou à des dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global. Ces opérations, conclues avec une contrepartie, exposent l'OPCVM à un risque de défaillance et/ou de non-exécution du contrat d'échange de la part de celle-ci, qui pourront avoir un impact significatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM. Ce risque pourrait ne pas être, le cas échéant, compensé par les garanties financières reçues.

Risque de liquidité lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou contrats d'échange sur rendement global (TRS) :

L'OPCVM peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titre et/ou de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Risque juridique :

L'utilisation des acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou contrats d'échange sur rendement global (TRS) peut entraîner un risque juridique, notamment relatif aux contrats.

Risque en matière de durabilité :

Il s'agit du risque lié à un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur.

Compte rendu d'activité

Avril 2022

En avril, la montée des incertitudes relatives à la croissance mondiale a marqué un retour de l'aversion pour le risque sur les marchés. Une vaste majorité de banques centrales ont définitivement admis la réorientation de leurs règles de décision sur la stabilité des prix, entraînant dans leur sillage une remontée générale des taux de rendements obligataires. Le panorama macroéconomique à moyen terme est de nouveau assombri par le risque de dégradation ou de rupture de la chaîne de valeur mondiale. La politique « zero Covid » en Chine fait peser un risque sur les fournisseurs des entreprises occidentales. Les enquêtes Caixin du secteur manufacturier chinois au mois d'avril montrent un repli substantiel, le deuxième niveau le plus bas depuis janvier 2020. Les données concernant les services concordent avec la contraction marquée de la consommation déjà observée dans les comptes nationaux du premier trimestre. En revanche, pour les marchés, c'est en premier lieu l'inflation qui reste au centre des préoccupations. Le phénomène, amplifié par le choc énergétique et géopolitique, s'ancre durablement aux Etats-Unis où des divergences structurelles entre offre contrainte et demande dynamique sur les marchés des biens, des services et du travail se diffusent à toute l'économie par les canaux des salaires et des marges. Les institutions centrales réagissent à l'envolée des prix. La publication du procès-verbal du FOMC esquisse le cadre de la réduction du bilan de la FED ; mensuellement et à partir de Juin, jusqu'à 60 mds \$ de titres du trésor et 35 mds \$ de titres de dette privée hypothécaire pourraient disparaître du bilan par l'absence de réinvestissement de coupon ou la vente de titres. Des hausses de taux de 50 bps lors des prochaines réunions du FOMC ne sont plus à exclure pour atteindre « le plus rapidement », d'après J. Powell, la neutralité monétaire. En Zone Euro, l'inflation s'établit à 7.5% en g.a. en avril, majoritairement imputable à une hausse des prix énergétiques et alimentaires. L'incertitude macroéconomique régnant en Zone Euro et l'hétérogénéité des profils de reprise des économies contraignent la BCE à adopter une posture consensuelle plus accommodante ; si l'arrêt du programme d'achat d'actifs en juin est acté et une première hausse de taux susceptible d'intervenir avant l'été, le conseil des gouverneurs paraît vouloir prévenir toute réaction épidermique des marchés sur la dette souveraine périphérique, dans une situation de soutien au pouvoir d'achat par la politique budgétaire. Les anticipations d'inflation couplées à l'incertitude quant à la croissance de l'activité poussent donc les institutions monétaires à l'action de resserrement de leurs politiques avant que la fenêtre ne se referme, dans un environnement marqué durablement par des tensions inflationnistes exogènes. Les taux longs européens de référence ont continué de se tendre en avril, le taux 10 ans allemand clôturant le mois à 0,94%, soit 39 bp de hausse. Sur le marché cash du crédit, les spreads sur le High Yield (indice Ice BoA HE40) se sont écartés de 38bps à 339bps sur le mois de mars. La performance de BFT Sélection Rendement 2024 est en baisse de 1,65% sur le mois et affiche une performance de 6,26% depuis le lancement (24 mars 2017). Le titre 2024 de El Corte Ingles a été remboursé via son option de « call » par l'émetteur, le fonds est de ce fait plus investi sur ce titre. Le portefeuille est constitué de 54 obligations de maturité principalement 2023 et 2024. Les principaux pays sont la France, les Etats-Unis et Allemagne. L'ensemble des titres du portefeuille est libellé en euro.

Mai 2022

Aux US et en Europe, les craintes de détérioration du pouvoir d'achat des ménages face à des pressions inflationnistes de grande amplitude engendrent une incertitude sur la croissance. Les banques centrales ont en ligne de mire la double problématique : hausse de l'inflation et baisse de la croissance. Les discussions consignées dans les minutes du FOMC nous précisent que deux hausses supplémentaires de 50 bps semblent être sur la table pour les meetings de juin et septembre. En revanche la suite est plus incertaine et dépendra vraisemblablement des chiffres macro d'ici là. En Europe les chiffres d'inflation accélèrent encore en mai (+8.1% vs. +7.4% en avril en g.a., +3.8% pour le sous-jacent vs. +3.5% en avril) et le pic semble encore être devant nous. Poussés par ces forts chiffres d'inflation mais aussi par les propos « hawkish » de différents membres de la BCE, les marchés anticipent de plus en plus de hausses des taux de la part de la banque centrale européenne. Ainsi à la fin du mois de mai ces anticipations s'élevaient à environ 120 bp de hausse pour le reste de l'année 2022. Une fois n'est pas coutume, ce sont les taux de la zone Euro qui ont tirés les taux globaux à la hausse, la BCE se focalisant davantage sur la thématique Inflation et donc les anticipations de hausse de ses taux directeurs. Alors que les marchés risqués ont évolué dans un range plutôt stable, les taux se sont tendus, poursuivant leur tendance haussière engagée depuis plusieurs mois déjà. A noter que les taux longs ont évolué de la même manière que les taux courts n'engendrant pas de déformation de la courbe. Nous avons ainsi observé une translation homogène à la hausse des taux d'environ 20 bp sur la

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

courbe. La levée progressive des restrictions sanitaires en Chine couplée à une annonce de soutien bancaire aux petites et moyennes entreprises frappées par la stratégie Zéro Covid devraient permettre d'alléger peu à peu la contrainte globale sur l'offre que subissent les économies développées. Sur le marché cash du crédit, les spreads sur le High Yield (indice Ice BoA HE40) se sont écartés de 13bps à 352bps sur le mois de mai. La performance de BFT Sélection Rendement 2024 est en baisse de - 0,12% sur le mois et affiche une performance de 6,13% depuis le lancement (24 mars 2017). Au cours du mois nous avons cédé notre position dans Adler Real Estate. Par conséquent le fonds n'est plus exposé à cet émetteur. Le portefeuille est constitué de 54 obligations de maturité principalement 2023 et 2024. Les principaux pays sont la France, les Etats-Unis et Italie. L'ensemble des titres du portefeuille est libellé en euro.

Juin 2022

Le paradigme inflationniste marqué par un déséquilibre structurel entre offre et demande, pousse les banques centrales à maintenir le cap du resserrement des conditions monétaires. Le choc sur les matières premières énergétiques induit par la réouverture des économies et accru par le conflit en Ukraine continuent de propulser les indices des prix à la consommation à des niveaux toujours plus hauts. La réunion du FOMC de juin a abouti à une hausse de 75 bps des taux des FED funds les portant à 1.5-1.75%. Une hausse moyenne de 50 bps à chacune des quatre réunions de 2022 est prévue afin de refréner la demande interne. Les perspectives de croissance de l'institution (1,7% de croissance du PIB en 2022 et 2023) ainsi que la dégradation des enquêtes de confiance des entreprises, ménages et d'activité dans les services et l'industrie indiquent néanmoins que les pressions stagflationnistes et la vigueur du resserrement monétaire mettent la croissance en danger, en dépit d'un marché de l'emploi toujours robuste. Les prévisions d'inflation de la BCE, sont au-dessus de la cible de l'institution jusqu'en 2024. La normalisation de la politique monétaire en Zone Euro est donc amorcée avec une hausse, prévue pour juillet, du taux principal de refinancement de 25 bps. Des hausses d'amplitude plus grandes en septembre et aux réunions suivantes interviendront si les projections d'inflation demeurent en l'état ou s'aggravent. L'horizon macroéconomique de la Zone se détériore également tant la taxe que représente l'inflation importée pèse sur les revenus des agents. Les composantes nouvelles commandes et production des PMIs manufacturier sont en contraction en juin pour le second mois consécutif, l'activité dans les services déçoit et les enquêtes auprès des ménages de même que leur comportement d'épargne comprimeront la demande interne au-delà de ce trimestre. Le conflit en Ukraine fait craindre une pression supplémentaire sur l'appareil productif européen. Les développements politiques font craindre l'arrêt des livraisons de gaz russe et une réorientation de l'approvisionnement à des coûts plus élevés, entraînant dans leur sillage des scénarios dégradés quant à la dynamique des prix et de la valeur ajoutée en fin d'année ainsi qu'en 2023. Sur le marché cash du crédit, les spreads sur le High Yield (indice Ice BoA HE40) se sont fortement écartés de 121bps à 473bps sur le mois de juin. La performance de BFT Sélection Rendement 2024 est en baisse de - 3,34% sur le mois et affiche une performance de 2,58% depuis le lancement (24 mars 2017). Au cours du mois, les titres El corte ont été remboursés par anticipation par l'émetteur. Le Fonds n'est par conséquent plus exposé à ce nom. Par ailleurs, il a investi dans un nouvel émetteur, Harley Davidson. Le portefeuille est constitué de 54 obligations de maturité principalement 2023 et 2024. Les principaux pays sont la France, les Etats-Unis et Italie. L'ensemble des titres du portefeuille est libellé en euro.

Juillet 2022

En juillet, la normalisation de la politique monétaire en zone euro a été enclenchée par le conseil des gouverneurs de la BCE suite au vote pour une hausse historique de 50 bps de ses taux directeurs et montre la détermination des banques centrales à reprendre la main. Cette hausse qui constitue une surprise par rapport aux communications précédentes de l'institution s'accompagne de l'annonce de la création d'un instrument de protection de la transmission de la politique monétaire (TPI). Cet outil est censé contrer tout risque de revalorisation désordonnée des spreads souverains périphériques et assurer l'homogénéité de la hausse des coûts d'endettement à l'échelle de la Zone. La Réserve Fédérale maintient également un ton résolu dans sa lutte face à l'inflation et conserve un rythme de hausse soutenu de son taux directeur (+75 bps.) qui s'établit dans l'intervalle 2.25-2.5%. Le FOMC prend note du ralentissement de l'activité aux Etats-Unis mais le pivot « dovish » que certains observateurs ont voulu voir semble encore loin de s'opérer. Les pressions inflationnistes observées jusqu'à présent sont à mettre en perspective avec le ralentissement généralisé de la demande interne aux Etats-Unis et en Zone Euro. L'estimation préliminaire du PIB au Q2 2022 aux Etats-Unis établit une variation de -0.9% en rythme annualisé. En juillet, les surprises à la hausse sur les indices des prix à la consommation ont perduré (+8.6% en g.a. en Zone Euro en juillet, 9.1% en g.a. sur le mois de juin aux Etats-Unis). Globalement, la consommation interne européenne continue de subir le choc inflationniste qui se diffuse à l'ensemble de l'économie en érodant les revenus et l'épargne des ménages mais les effets de rattrapages dans les services agissent comme force antagoniste.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

Les estimations préliminaires de la croissance de l'activité en Zone Euro (+0.7% en variation trimestrielle estimée au second trimestre) laissent présager un rattrapage dans les services qui portent les dynamiques de création de valeur ajoutée. Il n'en demeure pas moins que le choc sur les matières premières énergétiques et non-énergétiques induit par l'invasion de l'Ukraine couplé aux incertitudes quant aux livraisons de gaz russe semblent orienter l'économie mondiale dans un régime dégradé. Les pressions sur les prix entraînées par un rationnement probable des quantités produites perdureraient en dépit d'une demande déprimée. Ce scénario constitue un véritable casse-tête pour les institutions centrales qui seraient contraintes de maintenir leur posture restrictive bien au-delà de l'amorce de la contraction économique. Sur le marché cash du crédit, les spreads sur le High Yield (indice Ice BoA HE40) se sont resserrés de 50bps à 423bps sur le mois de juillet. La performance de BFT Sélection Rendement 2024 est en hausse de 2,39% sur le mois et affiche une performance de 5,04% depuis le lancement (24 mars 2017). Au cours du mois, le fonds a participé au tender de l'obligation MAXIMA 2024. Il n'est par conséquent plus exposé à ce nom. Par ailleurs, il a investi sur l'obligation subordonnée Standard Chartered 2024. Le portefeuille est constitué de 55 obligations de maturité 2023 et 2024. Les principaux pays sont la France, les Etats-Unis et Italie. L'ensemble des titres du portefeuille est libellé en euro.

Août 2022

Le mois d'août, a été marqué par un fort repricing des anticipations de durcissement de politique monétaire par les investisseurs. L'hypothèse d'un ralentissement précoce du resserrement sur la base d'anticipations de croissance dégradées a fait long feu. Les taux d'Etat souverains clôturent à +77 bps pour le Bund, +54 bps pour les Treasuries 10 ans. On observe outre-Atlantique les signes avant-coureurs du passage d'un pic dans l'augmentation des prix. L'inflexion du CPI pour le mois de juillet (8,5% en g.a. vs 9,1% en juin) est « bienvenue » pour la FED mais insuffisante pour anticiper tout pivot. Le reflux est majoritairement attribuable à la composante énergétique avec des prix de l'essence qui se sont réajustés durant le mois. L'inflation en Zone Euro ne cesse quant à elle de surprendre à la hausse. Le choc énergétique et les pressions géopolitiques qui l'engendrent sont encore loin de s'estomper. Les contrats futurs sur le gaz et l'électricité dans la Zone ont atteint des niveaux inobservés auparavant mêlant constitutions de stocks en urgence à prix fort et fragilités dans les infrastructures. La diffusion du choc à l'ensemble des composantes de l'indice des prix à la consommation harmonisé force la BCE à accélérer son resserrement monétaire quitte à surprendre les marchés et induire une plus forte volatilité. L'érosion du pouvoir d'achat des consommateurs et les baisses des taux d'épargne ne se matérialisent pas en intégralité dans les agrégats de valeur ajoutée que ce soit aux Etats-Unis ou en Zone Euro où la consommation au second trimestre contribue encore positivement à la croissance du PIB. Les enquêtes d'activité nous indiquent néanmoins un ralentissement tendanciel global et les risques sur la croissance mondiale en 2023 sont tangibles. La Chine peine à retrouver un chemin de croissance pérenne suite à la réouverture de son économie, le secteur manufacturier européen fait face à une envolée de ses coûts de production et la Zone Euro ainsi que le Royaume-Uni sont les plus exposés cet hiver au risque géopolitique et à l'enlisement du conflit en Ukraine. Ce tableau économique anticipé dégradé cache néanmoins une réalité, déterminante dans la conduite à court terme de la politique monétaire : la réaction retardée des agrégats du marché de l'emploi. Les différentes enquêtes de la Commission Européenne et du NFIB aux Etats-Unis montrent une véritable pénurie de travailleurs qualifiés. Les taux de chômage sont bas (3,7% aux US, 6,6% en Zone Euro) et font craindre aux institutions centrales une spirale prix-salaire qui s'inscrirait dans la durée; elle rendrait alors la décélération de l'inflation sous-jacente plus complexe. Les banques centrales ont donc pour devoir de rééquilibrer offre et demande globales (de biens, de services, de main d'œuvre) en passant par les marchés où l'excès de demande produit des dynamiques inflationnistes et nous précisent que le coût macroéconomique à supporter (chômage, récession) est infiniment moins grand que celui d'un régime durablement stagflationniste. Sur le marché cash du crédit, les spreads sur le High Yield (indice Ice BoA HE40) se sont resserrés de 38bps à 385bps sur le mois d'août. La performance de BFT Sélection Rendement 2024 est en baisse de - 0,74% sur le mois et affiche une performance de 4,27% depuis le lancement (24 mars 2017). Au cours du mois, le fonds a cédé ses titres Volvo Car. Il n'est par conséquent plus exposé à ce nom. Par ailleurs, il a investi dans un nouvel émetteur, Deutsche Pfandbriefbank. Le portefeuille est constitué de 59 obligations de maturité principalement 2023 et 2024. Les principaux pays sont la France, les Etats-Unis et Italie. L'ensemble des titres du portefeuille est libellé en euro.

Septembre 2022

La vitesse du resserrement monétaire mondial n'a pas marqué de pause en septembre. Les taux de rendement des obligations d'état continuent leur ascension (+54 bps. pour les 10Y Treasuries, +53.6 bps pour le Bund) induite par une poussée des taux réels. La posture résolue des banques centrales à combattre l'inflation afin que le phénomène ne s'ancre pas dans les anticipations des agents risque de se heurter à un

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

environnement d'aversion pour le risque marqué. Ainsi le FOMC a décidé d'une troisième hausse de 75 bps du taux des Fed Funds les portant à 3%-3,25%. La BCE a aussi opté pour une accélération de la hausse de ses taux directeurs à 75 bps portant le taux principal de refinancement à 1,25%. Le FOMC prévoit ainsi dans ses dernières projections un taux terminal des Fed Funds de 4.6% en 2023 avant une baisse en 2024. Cette position de la FED s'explique par une économie américaine toujours en surchauffe et résiliente comme nous l'indiquent des créations d'emploi toujours soutenues. Les indicateurs d'activité (ISM) se maintiennent également à des niveaux d'expansion et l'inflation, bien qu'en ralentissement pour un second mois consécutif montre une composante sous-jacente qui repart à la hausse. La BCE n'a, elle, d'autre choix que de continuer son virage restrictif dans un environnement inflationniste qui ne cesse de surprendre par son amplitude où le choc énergétique, par l'augmentation des coûts de production, se diffuse à l'ensemble de l'économie. C. Lagarde, lors de la dernière réunion de politique monétaire, a qualifié de « bienvenue » la proposition de la Commission Européenne d'instituer un plafonnement des prix de l'électricité. Le Royaume-Uni est d'après ces mesures, le pays dont le projet de bouclier tarifaire annoncé par le gouvernement de L.Truss est le plus ambitieux dans l'attente des mesures budgétaires complémentaires annoncées par le chancelier allemand O. Scholz portant le stimulus total à 200 Mds d'euros. D'autres mesures dans le cadre des projets de budget pour l'exercice 2023 pourraient être annoncées. Le stimulus fiscal demeure une arme opérationnelle pour les Etats subissant de plein fouet le choc énergétique menaçant les termes de l'échange et la compétitivité de certains secteurs économiques, manufacturiers notamment. L'absorption par les déficits publics d'une partie du choc inflationniste est jugée adéquate par les économistes des Banques Centrales dans la mesure où plus l'amplitude du choc énergétique est amortie, plus sa diffusion dans l'économie et son inertie sont limités. Les capacités de production en sont également préservées, notamment dans les pays dont la part du secteur manufacturier est importante. Sur le marché cash du crédit, les spreads sur le High Yield (indice Ice BoA HE40) se sont écartés de 45bps à 430bps sur le mois de septembre. La performance de BFT Sélection Rendement 2024 est en baisse de - 1,67% sur le mois et affiche une performance de 2,53% depuis le lancement (24 mars 2017). Au cours du mois, le fonds a cédé ses titres Fosun. Il n'est par conséquent plus exposé à ce nom. Par ailleurs, il a investi dans un nouvel émetteur, Caixa Geral de Depositos de maturité 2024. Le portefeuille est constitué de 59 obligations de maturité principalement 2023 et 2024. Les principaux pays sont la France, les Etats-Unis et Italie. L'ensemble des titres du portefeuille est libellé en euro.

Octobre 2022

Le mois d'octobre a été marqué par un rebond des marchés financiers, notamment sur les deux dernières semaines du mois sur fonds d'accalmie sur le front obligataire. Ce rebond salutaire intervient en pleine période de publication des résultats d'entreprises, résultats pour le moins très hétérogènes. En effet, alors que les valeurs du secteur du luxe ont généralement publié des résultats supérieurs aux attentes, les valeurs technologiques ont, sans surprise, marqué le pas dans cette situation de ralentissement économique où l'attention est rivée sur l'évolution de l'inflation. Tandis que l'envolée des prix aux Etats-Unis ralentie pour le troisième mois consécutif tout en se maintenant à un niveau élevé (+8,2% en g.a. pour le mois de septembre), la poussée inflationniste en Europe continue son ascension (+10,7% en g.a. en octobre). Afin de poursuivre sa lutte contre l'inflation, la BCE a décidé, lors de son comité d'octobre d'une troisième hausse des taux (75 bps) en 2022, portant ainsi son deposit rate à 1,50%. Ce bras de fer contre une inflation toujours élevée continue également de l'autre côté de l'Atlantique. Ainsi la FED a opté, début novembre, pour une quatrième hausse de 75 bps du taux des Fed Funds les portant à 3,75%-4%, du jamais vu depuis la crise de 2008. Les responsables de l'institution américaine ont également fait savoir que de nouvelles hausses des taux devraient être appliquées afin de ramener l'inflation à 2%. Dans ce contexte d'incertitudes économiques, les taux ont été très volatiles ce mois-ci. Ainsi le taux 10 ans allemand a évolué entre 1,85% et 2.40% ! Celui-ci a clôturé à 2,15% (+4 pbs). Sur le marché cash du crédit, les spreads sur le High Yield (indice Ice BoA HE40) se sont resserrés de 37bps à 393bps sur le mois d'octobre. La performance de BFT Sélection Rendement 2024 est en hausse de 1,26% sur le mois et affiche une performance de 3,82% depuis le lancement (24 mars 2017). Au cours du mois, le fonds a participé à l'offre de rachat anticipé des titres Nexi. Par ailleurs, les titres Verisure ont été remboursés par anticipation par l'émetteur. Par conséquent, le fonds n'est plus exposé à ces deux noms. Par ailleurs, il a investi dans trois nouveaux émetteurs, Commerzbank, Worldline, Arval. Il a participé à l'émission primaire de FCA Bank de maturité 2024. Le portefeuille est constitué de 61 obligations de maturité principalement 2023 et 2024. Les principaux pays sont la France, les Etats-Unis et Italie. L'ensemble des titres du portefeuille est libellé en euro.

Novembre 2022

La hausse des marchés amorcée en octobre se poursuit en novembre, les incertitudes quant aux trajectoires de court-terme des banques centrales et de la conjoncture semblant se dissiper peu à peu. Le scénario

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

dégradé jusque-là envisagé par les agents (récession inflationniste étendue et resserrement brutal et continu des conditions de financement) cède le pas à celui d'une contraction de l'activité de faible amplitude en 2023 et un ralentissement du resserrement de la politique monétaire induit par une décélération marquée de l'inflation. Le S&P 500 affiche dans ce contexte une performance de 5.4% et le Stoxx 600 de 6.8%. Les taux de rendement des obligations d'Etat à 10 ans abandonnent 37bps aux Etats-Unis et 21 bps en Allemagne. Cette dynamique est majoritairement imputable à une baisse générale des taux réels aux Etats-Unis et en Zone Euro sur le mois. En dépit de chiffres d'inflation encourageants de part et d'autre de l'Atlantique portés par un reflux des prix de l'énergie, la lenteur de la normalisation des variations des indices des prix purgés des composantes volatiles (énergie et alimentaire) fait redouter aux banques centrales un régime durablement inflationniste et supérieur à leur cible. Réorganisations des chaînes de valeur, risques géopolitiques, contraintes sur l'offre (de biens, de services et de travail) ainsi que la destruction de la croissance potentielle en résultant poussent les institutions centrales à demeurer prudentes face aux premiers signes de ralentissement des indices de prix, notamment de production. La réaction des entreprises et des ménages face à cet environnement et leurs anticipations constituent par ailleurs l'enjeu principal afin de ne pas voir de spirales s'enclencher; l'inertie des pénuries de main d'œuvre et de matériel déterminera l'amplitude de la remontée des taux directeurs et leur maintien dans les territoires restrictifs. La résilience de la demande et la dynamique de l'emploi robuste plaident à l'heure actuelle dans un paradigme data-dependent et une approche meeting by meeting pour une continuation du resserrement au début 2023. Sur le marché cash du crédit, les spreads sur le High Yield (indice Ice BoA HE40) ont continué à se resserrer de 39bps à 354bps sur le mois de novembre. La performance de BFT Sélection Rendement 2024 est en hausse de 1,29% sur le mois et affiche une performance de +5,16% depuis le lancement (24 mars 2017). Au cours du mois, le fonds a participé à l'émission primaire de Leasy de maturité 2024. Par ailleurs il a investi dans deux nouveaux émetteurs, Akelius et Leg Immobilien. Le portefeuille est constitué de 63 obligations de maturité principalement 2023 et 2024. Les principaux pays sont la France, les Etats-Unis et Italie. L'ensemble des titres du portefeuille est libellé en euro.

Décembre 2022

Le mois de décembre met fin à un vent d'euphorie ayant soufflé sur les marchés durant le dernier trimestre de l'année. Les dynamiques haussières - portées par un scénario de croissance plus optimiste et un ralentissement de la hausse des taux directeurs - ont plié face à la détermination des banques centrales à maintenir des conditions de financement restrictives. Dans ce contexte les taux réels européens et américains ont significativement corrigé, entraînant les indices actions (-5.9% pour le S&P500, -3.4% pour le Stoxx600). Le taux de rendement du Bund s'accroît de +62bps à 2.56% tandis que celui du 10 ans US gagne +12bps à 3.87%. La FED clôt l'année par une hausse de +50bps, établissant l'effort de resserrement monétaire à 4.25% sur 2022, couplé à une réduction de son bilan de -400 Mds \$. Les hausses à venir en 2023 devraient connaître un ralentissement à mesure que l'impact du resserrement monétaire atteindra la demande interne et l'emploi. Les prévisions des Fed Funds voient un pic à 5%-5.25% en 2023 et une réduction en 2024. Pour la BCE, la prise de parole de Christine Lagarde laisse peu de doute quant à sa posture résolue face à l'inflation, l'augmentation des salaires et de nouvelles pressions inflationnistes liées l'énergie et aux soutiens budgétaires visant à protéger les consommateurs et les entreprises. Enfin, la réouverture progressive de la Chine semble être à double tranchant pour la Zone Euro qui entrevoit une normalisation de ses chaînes de valeur mais également une menace potentielle de son approvisionnement énergétique. Sur le marché cash du crédit, les spreads sur le High Yield (indice Ice BofA HE40) ont continué de se resserrer de -18bps à 336bps sur le mois de décembre. La performance de BFT Sélection Rendement 2024 est en légère baisse à -0.11% après une hausse au mois de novembre de +1,29%. Au cours du mois, le fonds a participé au tender de K+S et a vendu les titres Nexans et Cirsa. Il n'est par conséquent plus exposé à ces noms. Par ailleurs, il a investi dans un nouvel émetteur, Heimstaden Bostad de maturité octobre 2024. Le portefeuille est constitué de 63 obligations. Les principaux pays sont la France, les Etats-Unis et Italie. L'ensemble des titres du portefeuille est libellé en euro.

Janvier 2023

Un flux de données macroéconomiques et d'interventions de décideurs d'institutions centrales a poussé le marché, en janvier, à repondérer les risques extrêmes du scénario d'activité globale dans le sillage de la réouverture de l'économie chinoise et de l'éloignement de la crainte associée à un rationnement énergétique européen durant l'hiver. Dans ce contexte, les indices S&P 500 et Eurostoxx 600 affichent une performance respective de 6,2% et 6,7% sur le mois. Les taux de rendement des obligations d'Etat US et Allemand à 10 ans cèdent quant à eux 30 bps. et 31 bps. L'économie américaine croît de 2,9% sur le trimestre en rythme annualisé, où comportement de restockage et consommation des ménages contribuent positivement à cette

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

variation. La contribution de la demande interne décélère par rapport au trimestre précédent et interroge quant à la capacité des ménages et des entreprises, dont le revenu réel s'est dégradé, à maintenir cette dynamique de consommation et d'investissement. Ces agents bénéficient néanmoins de bilans solides hérités du soutien monétaire et budgétaire massif lors de la pandémie. La situation du marché de l'emploi indique un déséquilibre toujours présent entre offre et demande. Celui-ci semble a priori incompatible avec l'objectif de la Réserve Fédérale de retour de l'inflation à sa cible de 2% bien qu'une décélération des salaires commence également à se dessiner. Il n'en demeure pas moins que cette pénurie de main d'œuvre constitue un support substantiel à la croissance de la demande interne pour le début de l'année 2023. Bien qu'attendue en contraction, l'économie de la Zone Euro croît de +0,1% en variation trimestrielle. Le rationnement énergétique ayant été évité, les profils préliminaires de contribution à la variation de valeur ajoutée publiés pointent néanmoins une demande interne qui s'affaiblit, les revenus réels des économies européennes ayant subi un choc substantiel par la crise énergétique, en dépit d'une dépense budgétaire de soutien plus que volontariste. Ce début d'année signale la possibilité d'une absence de récession marquée dans la mesure où des supports à la croissance subsistent : le marché de l'emploi, la normalisation des chaînes de production permettant au secteur manufacturier de répondre à un carnet de commandes fourni et la situation financière saine des ménages et des entreprises. Sur le marché cash du crédit, les spreads sur le High Yield (indice Ice BofA HE40) ont continué de se resserrer de -36bps à 300bps sur le mois de janvier. La performance de BFT Sélection Rendement 2024 est en hausse de +1,28% sur le mois de janvier et de +6,39% depuis son lancement (24/03/17). Au cours du mois, le fonds a vendu les titres Eircom. Il n'est par conséquent plus exposé à ce nom. Par ailleurs, il a investi dans deux nouveaux émetteurs, Grand City Properties et NIBC de maturité 2024. Le portefeuille est constitué de 64 obligations. Les principaux pays sont la France, les Etats-Unis et Italie. L'ensemble des titres du portefeuille est libellé en euro.

Février 2023

La réappréciation du risque inflationniste de part et d'autre de l'Atlantique et l'incertitude relative au maintien de la posture monétaire restrictive lui étant inhérent poussent les rendements des obligations d'Etat US et Allemand de 39 bps. et 36 bps. respectivement sur le mois de février. Les données macroéconomiques publiées durant le mois démontrent qu'en dépit d'un resserrement monétaire qui continue de s'accroître, la conjoncture se maintient en territoires expansionnistes à court-terme. Le rapport sur l'emploi produit par le Bureau of Labor Statistics en début de mois affiche 443.000 créations d'emplois pour le mois de janvier, bien au-delà des attentes du consensus et entraîne le taux de chômage à 3.4% un record historique de plus de 50 ans. Le marché de l'emploi en Zone Euro résiste également et s'inscrit à des niveaux les plus bas depuis l'existence de la série. Les données d'enquête dans les services (ISM pour les US et PMI pour la Zone Euro) plaident en faveur d'une résistance du secteur en dépit du choc sur les revenus réels subis par les agents depuis le début de la vague inflationniste. Les tensions inflationnistes demeurent par ailleurs présentes, malgré une baisse marquée des prix des matières premières énergétiques. C'est notamment le cas dans l'hébergement et les loyers aux Etats-Unis qui viennent ralentir le processus désinflationniste, notamment dans l'indice des prix purgé des composantes alimentaire et énergétique. J. Powell nous indique néanmoins qu'abstraction faite de cette composante, le processus désinflationniste a commencé aux Etats-Unis. L'indice des prix à la consommation total s'établit à 6.5% en g.a. pour le mois de janvier, en décélération pour un septième mois consécutif, tandis que le sous-jacent atteint 5.6%, quatrième mois consécutif de ralentissement. L'inflation européenne, mesurée par l'indice des prix à la consommation harmonisé total décélère également en février portée par la composante énergétique. L'ensemble des autres composantes accélèrent sur le mois propulsant le sous-jacent à 5.6% en g.a. et justifiant le point de vue de l. Schnabel, membre du directoire de la BCE selon lequel la Zone Euro ne voit aucune dynamique désinflationniste se mettre en œuvre. Le régime de pénurie sur les marchés de biens et d'équipement, en particulier de l'emploi, conjugué à des prises de paroles de membres des boards de la FED et de la BCE jugées préoccupantes par le marché contribuent à la réévaluation des anticipations d'inflation. Sur le marché cash du crédit, les spreads sur le High Yield (indice Ice BofA HE40) ont continué de se resserrer de -14bps à 286bps sur le mois de février. La performance de BFT Sélection Rendement 2024 est en hausse de 0,18% sur le mois de février et de 6,59% depuis son lancement (24/03/17). Au cours du mois, les titres Spie et HBI ont été remboursés par anticipation par leurs émetteurs. Le fonds n'est par conséquent plus exposé à ces noms. Par ailleurs, il a investi dans deux nouveaux émetteurs, BPCE et Volkswagen de maturité 2024. Le portefeuille est constitué de 64 obligations. Les principaux pays sont la France, les Etats-Unis et Italie. L'ensemble des titres du portefeuille est libellé en euro.

Mars 2023

Le retour du spectre de l'instabilité financière et du stress bancaire systémique a marqué la réapparition de l'aversion pour le risque des investisseurs entraînant dans son sillage une baisse des taux de rendement

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

d'obligation d'Etat à 10 ans de 31 bps. aux Etats-Unis et de 30 bps. Ce mouvement est attribuable à une large réévaluation des taux directeurs futurs de la Réserve Fédérale. La réactivité des Autorités monétaires et de contrôle bancaire dans la circonscription des incidents SVB et Crédit Suisse a néanmoins soutenu les marchés actions. Le S&P500 affiche 3,5% de hausse tandis que le Eurostoxx ne cède que 0,7%. Derrière cette réappréciation désordonnée des classes d'actifs surgit une baisse des taux réels supérieure aux Etats-Unis qu'en Europe, signe que les intervenants de marché anticipent désormais une fin de cycle de resserrement voire un soutien monétaire plus précoce Outre-Atlantique que sur le Continent. Cet épisode qualifié de « non-événement » par P. Lane, chef économiste de la BCE illustre la fonction d'autorité de stabilité bancaire des institutions monétaires dont l'effort de resserrement des conditions de financement a été poussé au début du mois à 475 bps. cumulé pour la FED et 350 bps. pour la BCE. Les tensions inflationnistes sous-jacentes continuent de contraindre les banques centrales à plus de sévérité. Le processus désinflationniste a bel et bien commencé aux Etats-Unis comme le confirment les publications du CPI qui affiche un huitième mois consécutif de ralentissement à 6% en g.a. pour février, le sous-jacent ralentissant également à 5.5% en g.a. Il est clair que le niveau est indésirablement haut pour la FED et que la viscosité du sous-jacent nécessite un maintien du niveau du taux directeur plus haut et pour plus longtemps. La Zone Euro voit l'estimation préliminaire de la variation de l'indice des prix à la consommation harmonisé marquer un net reflux à 6.6% en g.a. pour mars. Les pressions dans les services et la composante alimentaire continuent cependant d'accélérer. Les communications des Banques Centrales en pleine tempête bancaire sont claires : ces dernières sont bien outillées pour assurer un resserrement monétaire ordonné sans mettre en péril la liquidité interbancaire, et ramener l'inflation à sa cible. Les données de créations d'emploi indiquent quant à elles, une tension toujours aussi prégnante sur le marché du travail américain où l'offre et la demande de main d'oeuvre sont loin d'être équilibrées. La Zone Euro montre une résilience certaine d'après les enquêtes auprès des directeurs d'achats (PMI). La BCE observe donc que son resserrement monétaire n'a pas encore d'impact sur la demande. Les communications des membres du directoire signalent en outre, des hausses supplémentaires sont à prévoir pour enrayer toute spirale prix-salaire sur toute l'année 2022. Sur le marché cash du crédit, les spreads sur le High Yield (indice Ice BofA HE40) se sont écartés 35 bps à 321 bps sur le mois de mars. La performance de BFT Sélection Rendement 2024 est en hausse de 0,03% sur le mois de mars et de 6,62% depuis son lancement (24/03/17). Au cours du mois, le fonds a cédé ses titres Casino, Arval, Worldline, Nokia et Quatrim. Il n'est par conséquent plus exposé à ces noms. Par ailleurs, il a investi dans cinq nouveaux émetteurs, Rikshem, Caixabank, Bank of Ireland, Jyske et UBS. Le portefeuille est constitué de 64 obligations. Les principaux pays sont la France, les Etats-Unis et Italie. L'ensemble des titres du portefeuille est libellé en euro.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille BFT SELECTION RENDEMENT 2024 et de son benchmark s'établissent à :

- Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 - I en devise EUR : -1,32%
- Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 - I (C) en devise EUR : -1,32%
- Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 - I2 (C) en devise EUR : -1,07%
- Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 - P en devise EUR : -1,62%
- Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 - P (C) en devise EUR : -1,62%
- Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 - R (C) en devise EUR : -1,35%
- Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 - Z (C) en devise EUR : -1,03%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BFT AUREUS ISR PART Z C	16 491 604,07	6 164 228,37
BFT AUREUS ISR I C	8 086 862,60	10 218 521,27
INTL GAME TECHNOLOGY 3.5% 15-07-24	3 194 620,00	7 827 991,24
ADIENT GLOBAL HOLDINGS 3.5% 15-08-24	2 952 410,00	8 002 689,06
INTRUM JUSTITIA AB 3.125% 15-07-24	5 804 942,67	3 929 606,58
NEXI 1.75% 31-10-24	1 423 250,00	7 347 181,22
LINCOLN FINANCING SARL 3.625% 01-04-24	3 967 430,00	4 740 754,09
AUCHAN 2.625% 30-01-24 EMTN	8 385 660,00	
BANCO DE BADELL 1.75% 10-05-24	8 254 526,00	
PLAYTECH 3.75% 12-10-23	2 981 875,00	5 045 776,07

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace <ul style="list-style-type: none">. Dépôts à terme. Actions. Obligations. OPCVM. Espèces (*) Total	
Instrument financiers dérivés <ul style="list-style-type: none">. Dépôts à terme. Actions. Obligations. OPCVM. Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none">. Revenus (*). Autres revenus Total des revenus <ul style="list-style-type: none">. Frais opérationnels directs. Frais opérationnels indirects. Autres frais Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 01 janvier 2023 Suppression CACEIS BANK, Société Anonyme Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge, RCS Nanterre 692 024 722 Activité principale : Banque et prestataire de services d'investissement agréé par le CECEI le 1er avril 2005

Le 01 janvier 2023 Modification Information sur l'intégration des risques de durabilité Amundi applique une Politique d'Investissement Responsable qui consiste en une politique d'exclusions ciblées selon la stratégie d'investissement. Les principales incidences négatives des décisions d'investissement (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)) sont les effets négatifs, importants ou susceptibles d'être importants, sur les facteurs de durabilité qui sont causés, aggravés par ou directement liés aux décisions d'investissement. L'Annexe 1 du règlement délégué au Règlement Disclosure dresse la liste des indicateurs des principales incidences négatives. Aussi, la société de gestion considère la prise en compte des principales incidences négatives à travers sa politique d'exclusions normatives. En l'espèce, seul l'indicateur 14 (Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)) est pris en compte. Les autres indicateurs ainsi que la notation ESG des émetteurs ne sont pas pris en compte dans le processus d'investissement. Des informations plus détaillées sur les principales incidences négatives sont incluses dans la déclaration réglementaire ESG de la société de gestion disponible sur son site internet.

Le 01 janvier 2023 Ajout www.bft-im.com .

Le 01 janvier 2023 Ajout Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le 01 janvier 2023 Modification Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion. A ces frais peuvent s'ajouter : des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ; des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Le 01 janvier 2023 Suppression Opérations de prêts de titres et de mises en pension.

Le 01 janvier 2023 Modification Date de mise à jour du prospectus : 1er janvier 2023

Informations spécifiques

Droit de vote

La société de gestion agit en toutes circonstances pour le compte des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans l'OPC.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site internet www.bftgestion.fr, conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'AMF.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Dans le cadre de son activité de gestion collective et individuelle, BFT Investment Managers doit se conformer à l'obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère. De par son statut de société de gestion de portefeuille, BFT Investment Managers n'est pas membre des marchés, mais transmet des ordres pour le compte des OPC et mandats gérés à des intermédiaires de marché agréés.

BFT Investment Managers, filiale d'Amundi Group, a confié l'ensemble de ses activités de transmission et d'exécution d'ordres à Amundi Intermédiation dans le cadre d'un contrat de prestation de services. Amundi Intermédiation est un établissement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de négociation et de réception/transmission d'ordres pour le compte de tiers portant sur l'ensemble des instruments financiers visés à l'article L.211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des intermédiaires s'effectue en concertation entre Amundi Intermédiation et BFT Investment Managers dans le cadre d'un Comité de sélection annuel auquel participe, entre autres, le responsable Conformité de BFT Investment Managers. La liste de sélection qui en résulte fait l'objet d'une révision au moins une fois par an.

Toutes les mesures sont prises pour que l'exécution des ordres soit faite au mieux de l'intérêt du client et favorise l'intégrité du marché en prenant en compte les critères énoncés tels que la sécurité opérationnelle, le prix, la liquidité, la vitesse, le coût, etc. en fonction de leur importance relative selon les différents types d'ordres transmis par nos gérants.

BFT Investment Managers a élaboré une « politique de sélection des intermédiaires et de transmission d'ordres » qui détaille les mesures prises pour assurer le traitement des ordres au mieux de l'intérêt des clients. Ce document est consultable sur le site Internet de BFT Investment Managers : www.bft-im.com

Rapport sur les frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du Règlement général de l'AMF, les porteurs peuvent consulter sur le site www.bft-im.com le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice clos.

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de BFT Investment Managers est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2022, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2021 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2022.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2022, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2022, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par BFT Investment Managers à l'ensemble de son personnel (48 collaborateurs au 31 décembre 2022) s'est élevé à 6 276 477 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par BFT Investment Managers sur l'exercice : 4 551 493 euros, soit 73% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par BFT Investment Managers sur l'exercice : 1 724 984 euros, soit 27% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (4 collaborateurs au 31 décembre 2022) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (4 collaborateurs au 31 décembre 2022), le montant total des rémunérations (fixes et variables différés et non différés) versées à ces catégories de personnel n'est pas publié.

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

BFT Investment Managers applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi que BFT Investment Managers exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de BFT Investment Managers. De plus, BFT Investment Managers met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles BFT Investment Managers a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Politique Charbon

BFT Investment Managers exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport).

Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique.

- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction.
- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.
- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon de BFT Investment Managers (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciels et ETF de BFT Investment Managers répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif de BFT Investment Managers mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, BFT Investment Managers a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

Politique sur le tabac

Depuis 2018, BFT Investment Managers limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'Homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique de BFT Investment Managers s'applique

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, BFT Investment Managers est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. BFT Investment Managers applique ainsi les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).

- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par BFT Investment Managers sont disponibles sur son site Internet :

<https://www.bft-im.fr/institutionnels/Developpement-Durable/Notre-engagement-en-investissement-responsable>

* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 6

Le fonds ne promeut pas d'investissement durable dans sa stratégie de gestion.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

BFT SELECTION RENDEMENT 2024

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
BFT Investment Managers

90, boulevard Pasteur
75015 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2023

Aux porteurs de parts du FCP BFT SELECTION RENDEMENT 2024,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif BFT SELECTION RENDEMENT 2024 constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 04 juillet 2023

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane Collas
Stéphane COLLAS

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

Comptes annuels

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

Bilan Actif au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	348 222 683,84	217 790 707,27
Actions et valeurs assimilées		
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé		
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	337 804 343,75	212 090 698,57
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	337 804 343,75	212 090 698,57
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé		
Titres de créances		
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé		
Titres de créances négo­ciables		
Autres titres de créances		
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé		
Organismes de placement collectif	10 418 340,09	5 700 008,70
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	10 418 340,09	5 700 008,70
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché régle­menté ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES		
Opérations de change à terme de devises		
Autres		
COMPTES FINANCIERS	8 178 790,57	6 625 135,67
Liquidités	8 178 790,57	6 625 135,67
TOTAL DE L'ACTIF	356 401 474,41	224 415 842,94

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

Bilan Passif au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	352 814 029,67	216 450 924,06
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	114 458,59	
Report à nouveau (a)	28 784,00	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-6 900 346,24	1 074 368,71
Résultat de l'exercice (a,b)	10 162 118,45	5 618 351,07
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	356 219 044,47	223 143 643,84
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	182 429,94	1 272 199,10
Opérations de change à terme de devises		
Autres	182 429,94	1 272 199,10
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	356 401 474,41	224 415 842,94

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

Hors-Bilan au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

Compte de Résultat au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	28 787,65	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	9 932 295,54	6 020 283,70
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		1 236,13
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	9 961 083,19	6 021 519,83
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		753,00
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	19 318,63	18 689,69
Autres charges financières		
TOTAL (2)	19 318,63	19 442,69
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	9 941 764,56	6 002 077,14
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 165 874,78	902 853,61
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	8 775 889,78	5 099 223,53
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 386 228,67	519 127,54
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	10 162 118,45	5 618 351,07

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

Annexes aux comptes annuels

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013222429 - Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part P-C/D : Taux de frais maximum de 0,90%

FR0013222387 - Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part I-C/D : Taux de frais maximum de 0,60%

FR0013302395 - Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 R-C : Taux de frais maximum de 0,60%

FR0013222403 - Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part P-C : Taux de frais maximum de 0,90%

FR0013222379 - Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part I-C : Taux de frais maximum de 0,60%

FR0014002XJ3 - Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 I2 C : Taux de frais maximum de 0,45%

FR0014003FY7 - Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 PART Z : Taux de frais maximum de 0,45%

Swing pricing

La société de gestion a mis en place un mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement depuis le 03.05.2017. Cette information est mise à la disposition des porteurs dans le prospectus du fonds, disponible au siège de la société de gestion, ainsi que sur son site internet.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 I2 C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part I-C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part I-C/D	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part P-C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part P-C/D	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 PART Z	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 R-C	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

2. Évolution de l'actif net au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	223 143 643,84	177 849 597,39
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	171 200 471,17	86 097 257,75
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-37 229 509,77	-39 474 823,98
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	345 376,66	1 164 232,68
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 066 089,55	-747 557,96
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		499 527,30
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions		
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-3 356 747,09	-6 614 419,07
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-8 011 808,21	-4 655 061,12
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	4 655 061,12	-1 959 357,95
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		-426 599,47
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		-426 599,47
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-593 990,57	-302 875,36
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	8 775 889,78	5 099 223,53
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		81,03 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	356 219 044,47	223 143 643,84

(*) Fusion le 01/09/21 du fonds BFT SELECTION RENDEMENT DEC 2022.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	337 804 343,75	94,83
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	337 804 343,75	94,83
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	337 804 343,75	94,83						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							8 178 790,57	2,30
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			57 337 154,96	16,10	280 467 188,79	78,73				
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	8 178 790,57	2,30								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		
DETTES		
	Frais de gestion fixe	175 012,00
	Frais de gestion variable	7 417,94
TOTAL DES DETTES		182 429,94
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-182 429,94

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 I2 C		
Parts souscrites durant l'exercice	54 959,475	53 491 949,77
Parts rachetées durant l'exercice	-13 431,636	-13 087 000,02
Solde net des souscriptions/rachats	41 527,839	40 404 949,75
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	91 410,143	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	49 457,674	51 706 157,57
Parts rachetées durant l'exercice	-11 302,063	-11 932 300,89
Solde net des souscriptions/rachats	38 155,611	39 773 856,68
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	155 455,709	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part I-C/D		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-419,479	-379 684,89
Solde net des souscriptions/rachats	-419,479	-379 684,89
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	21 520,638	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part P-C		
Parts souscrites durant l'exercice	220 092,150	22 076 801,15
Parts rachetées durant l'exercice	-32 615,250	-3 313 255,62
Solde net des souscriptions/rachats	187 476,900	18 763 545,53
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	318 353,360	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part P-C/D		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-5 105,000	-457 805,48
Solde net des souscriptions/rachats	-5 105,000	-457 805,48
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	31 583,880	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 PART Z		
Parts souscrites durant l'exercice	45 297,198	43 925 562,68
Parts rachetées durant l'exercice	-8 220,000	-7 991 320,60
Solde net des souscriptions/rachats	37 077,198	35 934 242,08
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	45 567,804	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 R-C		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-677,000	-68 142,27
Solde net des souscriptions/rachats	-677,000	-68 142,27
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	249,000	

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 I2 C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part I-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part I-C/D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part P-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part P-C/D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 PART Z Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 R-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/03/2023
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 I2 C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 153 600,45 0,20
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part I-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 664 295,37 0,45
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part I-C/D Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 89 654,74 0,45
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part P-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 193 129,95 0,75
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part P-C/D Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 22 574,25 0,75
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 PART Z Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 42 410,65 0,15
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 R-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 209,37 0,48

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	31/03/2023
Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			10 418 340,09
Instruments financiers à terme	FR0014006F17	BFT AUREUS ISR PART Z C	10 418 340,09
Total des titres du groupe			10 418 340,09

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	28 784,00	
Résultat	10 162 118,45	5 618 351,07
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	10 190 902,45	5 618 351,07

	31/03/2023	31/03/2022
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2024 I2 C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 728 192,28	1 335 052,77
Total	2 728 192,28	1 335 052,77

	31/03/2023	31/03/2022
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part I-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	4 611 648,31	3 307 312,32
Total	4 611 648,31	3 307 312,32

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

	31/03/2023	31/03/2022
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part I-C/D		
Affectation		
Distribution	516 495,31	526 562,81
Report à nouveau de l'exercice		23 211,13
Capitalisation	60 711,44	
Total	577 206,75	549 773,94
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	21 520,638	21 940,117
Distribution unitaire	24,00	24,00
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/03/2023	31/03/2022
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part P-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	810 969,94	314 399,06
Total	810 969,94	314 399,06

	31/03/2023	31/03/2022
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part P-C/D		
Affectation		
Distribution	63 167,76	73 377,76
Report à nouveau de l'exercice		6 989,11
Capitalisation	14 780,88	
Total	77 948,64	80 366,87
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	31 583,880	36 688,880
Distribution unitaire	2,00	2,00
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

	31/03/2023	31/03/2022
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2024 PART Z		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 384 242,06	28 994,16
Total	1 384 242,06	28 994,16

	31/03/2023	31/03/2022
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2024 R-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	694,47	2 451,95
Total	694,47	2 451,95

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	114 458,59	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-6 900 346,24	1 074 368,71
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-6 785 887,65	1 074 368,71

	31/03/2023	31/03/2022
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2024 I2 C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 744 136,06	278 324,63
Total	-1 744 136,06	278 324,63

	31/03/2023	31/03/2022
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part I-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-3 210 073,01	611 094,22
Total	-3 210 073,01	611 094,22

	31/03/2023	31/03/2022
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part I-C/D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		101 899,20
Capitalisation	-286 976,20	
Total	-286 976,20	101 899,20

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

	31/03/2023	31/03/2022
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part P-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-631 821,29	65 740,51
Total	-631 821,29	65 740,51

	31/03/2023	31/03/2022
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part P-C/D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		16 852,50
Capitalisation	-41 658,63	
Total	-41 658,63	16 852,50

	31/03/2023	31/03/2022
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2024 PART Z		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-870 734,84	
Total	-870 734,84	

	31/03/2023	31/03/2022
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2024 R-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-487,62	457,65
Total	-487,62	457,65

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023
Actif net Global en EUR	118 104 146,50	155 743 424,61	177 849 597,39	223 143 643,84	356 219 044,47
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2024 I2 C en EUR					
Actif net				49 743 495,65	90 176 225,23
Nombre de titres				49 882,304	91 410,143
Valeur liquidative unitaire				997,2172	986,5013
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes				5,57	-19,08
Capitalisation unitaire sur résultat				26,76	29,84
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part I-C en EUR					
Actif net	95 004 319,86	114 088 252,64	121 017 405,68	126 735 472,59	165 740 249,54
Nombre de titres	90 121,333	125 734,750	111 747,746	117 300,098	155 455,709
Valeur liquidative unitaire	1 054,1823	907,3724	1 082,9516	1 080,4379	1 066,1573
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-7,13	-25,04	-43,48	5,20	-20,64
Capitalisation unitaire sur résultat	35,29	33,03	30,46	28,19	29,66

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part I-C/D en EUR					
Actif net	13 021 573,78	21 176 856,50	24 961 729,10	21 012 903,49	19 804 048,49
Nombre de titres	13 067,371	25 358,733	25 711,186	21 940,117	21 520,638
Valeur liquidative unitaire	996,4952	835,0912	970,8509	957,7388	920,2351
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées				4,64	
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-6,85	-23,44	-39,75		-13,33
Distribution unitaire sur résultat	26,90	24,51	11,00	24,00	24,00
Crédit d'impôt unitaire					
Report à nouveau unitaire sur résultat				1,05	
Capitalisation unitaire sur résultat	6,84	6,24	16,64		2,82
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part P-C en EUR					
Actif net	8 776 399,35	13 192 407,03	23 481 226,12	13 608 879,03	32 567 830,19
Nombre de titres	85 727,810	150 165,420	224 619,500	130 876,460	318 353,360
Valeur liquidative unitaire	102,3751	87,8524	104,5377	103,9826	102,3008
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-0,69	-2,42	-4,21	0,50	-1,98
Capitalisation unitaire sur résultat	3,13	2,89	2,65	2,40	2,54

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part P-C/D en EUR					
Actif net	1 301 753,45	7 184 817,78	8 268 615,82	3 470 391,00	2 873 948,39
Nombre de titres	13 199,450	86 930,850	86 055,310	36 688,880	31 583,880
Valeur liquidative unitaire	98,6217	82,6498	96,0848	94,5897	90,9941
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées				0,45	
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-0,67	-2,31	-3,93		-1,31
Distribution unitaire sur résultat	2,36	2,15	1,00	2,00	2,00
Crédit d'impôt unitaire					
Report à nouveau unitaire sur résultat				0,19	
Capitalisation unitaire sur résultat	0,69	0,59	1,45		0,46
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2024 PART Z en EUR					
Actif net				8 477 606,69	45 031 568,92
Nombre de titres				8 490,606	45 567,804
Valeur liquidative unitaire				998,4689	988,2321
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes					-19,10
Capitalisation unitaire sur résultat				3,41	30,37
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2024 R-C en EUR					
Actif net	100,06	101 090,66	120 620,67	94 895,39	25 173,71
Nombre de titres	1,000	1 174,000	1 174,000	926,000	249,000
Valeur liquidative unitaire	100,0600	86,1078	102,7433	102,4788	101,0992
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes		-2,37	-4,13	0,49	-1,95
Capitalisation unitaire sur résultat	0,09	3,11	2,86	2,64	2,78

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
CMZB FRANCFORT 0.25% 16-09-24	EUR	4 400 000	4 166 248,09	1,17
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 14-07-24	EUR	8 500 000	8 370 253,58	2,35
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG 0.125% 05-09-24	EUR	4 000 000	3 718 683,18	1,04
LEG IMMOBILIEN AG 1.25% 23-01-24	EUR	6 000 000	5 830 804,26	1,64
SCHAEFFLER AG 1.875% 26-03-24	EUR	5 000 000	4 926 311,29	1,38
THYSSENKRUPP AG 2.875% 22-02-24	EUR	7 900 000	7 833 034,57	2,20
TOTAL ALLEMAGNE			34 845 334,97	9,78
AUTRICHE				
WIENERBERGER AG 2.0% 02-05-24	EUR	1 245 000	1 243 102,63	0,35
TOTAL AUTRICHE			1 243 102,63	0,35
DANEMARK				
GNDC 0 7/8 11/25/24	EUR	9 820 000	8 974 033,49	2,52
JYSKE BANK DNK 0.625% 20-06-24	EUR	4 000 000	3 990 553,09	1,12
TOTAL DANEMARK			12 964 586,58	3,64
ESPAGNE				
BANCO DE BADELL 1.75% 10-05-24	EUR	8 500 000	8 353 085,59	2,34
BANKIA 0.875% 25-03-24	EUR	300 000	291 361,14	0,09
TOTAL ESPAGNE			8 644 446,73	2,43
ETATS-UNIS				
BALL 0.875% 15-03-24	EUR	6 500 000	6 348 740,80	1,79
FORD MOTOR CREDIT 1.744% 19-07-24	EUR	8 400 000	8 174 827,66	2,29
HARLEY DAVIDSON FINANCIAL SERVICE 0.9% 19-11-24	EUR	3 000 000	2 870 066,98	0,81
TOTAL ETATS-UNIS			17 393 635,44	4,89
FRANCE				
ACCOR 2.5% 25-01-24	EUR	2 900 000	2 882 315,99	0,81
AIR FR KLM 3.0% 01-07-24	EUR	9 300 000	9 317 903,02	2,61
AUCHAN 2.625% 30-01-24 EMTN	EUR	8 500 000	8 424 437,79	2,37
BPCE 2.875% 30-09-24	EUR	2 000 000	1 999 301,09	0,56
CROW EURO HOL 2.625% 30-09-24	EUR	7 900 000	7 746 914,99	2,18
ELIS EX HOLDELIS 1.75% 11-04-24	EUR	6 700 000	6 682 002,21	1,87
FNAC DARTY 1.875% 30-05-24	EUR	6 200 000	6 050 368,33	1,69
ILIAD 0.75% 11-02-24	EUR	400 000	389 620,99	0,11
ILIAD 1.5% 14-10-24	EUR	7 500 000	7 251 412,27	2,04
LOUVRE BIDCO SAS 4.25% 30-09-24	EUR	6 100 000	5 903 181,98	1,66
LOXAM 4.25% 15-04-24	EUR	7 700 000	7 776 898,72	2,19
ORANO SA 4.875% 23-09-24 EMTN	EUR	5 500 000	5 735 154,54	1,61
PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS 1.25% 26-06-24	EUR	900 000	882 167,01	0,24
RENAULT 1.0% 18-04-24 EMTN	EUR	4 300 000	4 202 582,25	1,18
VALEO 3.25% 22/01/24 EMTN	EUR	2 000 000	1 998 069,17	0,56
TOTAL FRANCE			77 242 330,35	21,68

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IRLANDE				
BK IRELAND GROUP 0.75% 08-07-24	EUR	2 500 000	2 491 922,53	0,70
TOTAL IRLANDE			2 491 922,53	0,70
ISLE OF MAN				
PLAYTECH 3.75% 12-10-23	EUR	7 900 000	3 026 057,12	0,85
TOTAL ISLE OF MAN			3 026 057,12	0,85
ITALIE				
AUTOSTRADA 5 7/8 2024	EUR	3 500 000	3 744 919,59	1,05
AZZURRA AEROPORTI 2.125% 30-05-24	EUR	6 000 000	5 888 676,32	1,65
BANCO BPM 2.5% 21-06-24 EMTN	EUR	5 275 000	5 262 846,67	1,48
FCA BANK 4.25% 24-03-24 EMTN	EUR	3 200 000	3 214 269,03	0,90
FINMECCANICA 1.5% 07-06-24	EUR	2 500 000	2 459 505,87	0,69
INTESA SANPAOLO SPA 6.625% 13/09/2023	EUR	2 700 000	2 819 307,15	0,79
LEASYS 4.375% 07-12-24	EUR	4 300 000	4 397 612,25	1,23
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 3.625% 19-01-24	EUR	2 600 000	2 603 403,95	0,74
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 4.0% 11-04-24	EUR	6 800 000	7 017 131,48	1,97
WEBUILD SPA 1.75% 26-10-24	EUR	9 800 000	9 270 789,53	2,60
TOTAL ITALIE			46 678 461,84	13,10
JERSEY				
ADIENT GLOBAL HOLDINGS 3.5% 15-08-24	EUR	8 000 000	1 197 309,17	0,34
TOTAL JERSEY			1 197 309,17	0,34
LUXEMBOURG				
GRAND CITY PROPERTIES 1.7% 09-04-24	EUR	700 000	677 963,22	0,19
LINCOLN FINANCING SARL 3.625% 01-04-24	EUR	9 400 000	4 723 760,57	1,33
VIVION INVESTMENTS 3.0% 08-08-24	EUR	4 600 000	3 468 176,30	0,97
TOTAL LUXEMBOURG			8 869 900,09	2,49
PAYS-BAS				
DUFREY ONE BV 2.5% 15-10-24	EUR	7 000 000	6 975 550,28	1,96
HEIMSTADEN BOSTAD TREASURY BV 0.25% 13-10-24	EUR	7 000 000	6 343 488,37	1,77
NEW EUROPE PROPERTY COOPERATIF 1.75% 23-11-24	EUR	8 736 000	8 243 364,00	2,31
NIBC BANK NV 2.0% 09-04-24	EUR	6 200 000	6 159 380,57	1,73
OI EUROPEAN GROUP BV 3.125% 15-11-24	EUR	8 400 000	8 336 175,04	2,34
PPF ARENA 3.5% 20-05-24 EMTN	EUR	8 500 000	8 647 831,57	2,43
SM MTH AUTO GRP 1.8% 06-07-24	EUR	9 300 000	9 036 297,11	2,53
TEVA PHAR FIN 1.125% 15-10-24	EUR	4 800 000	4 601 363,09	1,30
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES NV 3.75% 25-11-24	EUR	3 000 000	3 025 285,16	0,85
TOTAL PAYS-BAS			61 368 735,19	17,22
PORTUGAL				
CAIXA GEN 1.25% 25-11-24 EMTN	EUR	4 000 000	3 843 774,63	1,08
TOTAL PORTUGAL			3 843 774,63	1,08
ROYAUME-UNI				
AVIS BUDG FIN 4.125% 15-11-24	EUR	8 600 000	8 691 103,67	2,43
INTL GAME TECHNOLOGY 3.5% 15-07-24	EUR	3 551 000	1 326 542,14	0,37

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
JAGUAR LAND ROVER 5.875% 15-11-24	EUR	8 800 000	8 857 327,25	2,49
ROLLS ROYCE 0.875% 09-05-24	EUR	9 500 000	9 224 795,34	2,59
STAN 3.125% 19-11-24 EMTN	EUR	6 000 000	5 977 385,94	1,68
TOTAL ROYAUME-UNI			34 077 154,34	9,56
SUEDE				
AKELIUS RESIDENTIAL PROPERTY AB 1.125% 14-03-24	EUR	7 000 000	6 749 421,71	1,89
INTRUM JUSTITIA AB 3.125% 15-07-24	EUR	15 300 000	7 718 845,85	2,17
RIKSHEM AB 1.25% 28-06-24 EMTN	EUR	5 000 000	4 842 296,37	1,36
TOTAL SUEDE			19 310 563,93	5,42
SUISSE				
UBS GROUP AG 1.5% 30-11-24	EUR	4 800 000	4 607 028,21	1,30
TOTAL SUISSE			4 607 028,21	1,30
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			337 804 343,75	94,83
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			337 804 343,75	94,83
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BFT AUREUS ISR PART Z C	EUR	103,625	10 418 340,09	2,93
TOTAL FRANCE			10 418 340,09	2,93
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			10 418 340,09	2,93
TOTAL Organismes de placement collectif			10 418 340,09	2,93
Dettes			-182 429,94	-0,06
Comptes financiers			8 178 790,57	2,30
Actif net			356 219 044,47	100,00

Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part P-C/D	EUR	31 583,880	90,9941
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part I-C/D	EUR	21 520,638	920,2351
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 PART Z	EUR	45 567,804	988,2321
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part I-C	EUR	155 455,709	1 066,1573
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part P-C	EUR	318 353,360	102,3008
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 R-C	EUR	249,000	101,0992
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 I2 C	EUR	91 410,143	986,5013

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part I-C/D

	NET GLOBAL	DEWISE	NET UNITAIRE	DEWISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	516 495,312	EUR	24,00	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	516 495,312	EUR	24,00	EUR

Décomposition du coupon : Part BFT SELECTION RENDEMENT 2024 Part P-C/D

	NET GLOBAL	DEWISE	NET UNITAIRE	DEWISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	63 167,76	EUR	2,00	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	63 167,76	EUR	2,00	EUR

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2024

Annexe(s)

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BFT SELECTION RENDEMENT 2024

Classe R - Codes ISIN : (C) FR0013302395, (C/D) FR0013414224

OPCVM de droit français géré par BFT Investment Managers, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

En souscrivant à BFT SELECTION RENDEMENT 2024 - R, vous investissez dans des titres obligataires libellés principalement en euro, émis par des entreprises privées de toutes zones géographiques.

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance nette annualisée supérieure à l'OAT (obligation libellée en euros émise par l'Etat français) à échéance 2024, après prise en compte des frais courants, sur un horizon de placement de 8 ans, soit de la date de création du fonds au 15 décembre 2024. A titre d'information, au 15 novembre 2016, le taux de rendement actuariel de l'OAT 1,75% novembre 2024 était de 0,37%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2024. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées principalement émises par des sociétés ayant leur siège social dans les pays de l'Union Européenne ou dans d'autres pays de l'OCDE, libellées en euro et appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement ». Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés sur les obligations appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement », moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché. A titre exceptionnel, et si les conditions de marché sont jugées défavorables par le gérant, le fonds pourra investir, de manière temporaire, jusqu'à 100% de son actif net, dans des obligations publiques ou privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion) et/ou en produits du marché monétaire. Durant toute la durée de vie du fonds, la maturité moyenne des obligations détenues en portefeuille doit être inférieure ou égale au 15 décembre 2024. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 8. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis pour la part C créée le 28 décembre 2017. Le résultat net du fonds est réinvesti et/ou redistribué sur décision de la société de gestion et les plus-values nettes réalisées du fonds sont réinvesties et/ou redistribuées sur décision de la société de gestion pour la part C/D créée le 24 avril 2019.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque du marché des obligations privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BFT SELECTION RENDEMENT 2024

Classe Z - Code ISIN : (C) FR0014003FY7

OPCVM de droit français géré par BFT Investment Managers, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

En souscrivant à BFT SELECTION RENDEMENT 2024 - Z, vous investissez dans des titres obligataires libellés principalement en euro, émis par des entreprises privées de toutes zones géographiques.

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance nette annualisée supérieure à l'OAT (obligation libellée en euros émise par l'Etat français) à échéance 2024, après prise en compte des frais courants, sur un horizon de placement de 8 ans, soit de la date de création du fonds au 15 décembre 2024. A titre d'information, au 15 novembre 2016, le taux de rendement actuariel de l'OAT 1,75% novembre 2024 était de 0.37%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2024. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées principalement émises par des sociétés ayant leur siège social dans les pays de l'Union Européenne ou dans d'autres pays de l'OCDE, libellées en euro et appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement ». Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés sur les obligations appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement », moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché. A titre exceptionnel, et si les conditions de marché sont jugées défavorables par le gérant, le fonds pourra investir, de manière temporaire, jusqu'à 100% de son actif net, dans des obligations publiques ou privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion) et/ou en produits du marché monétaire. Durant toute la durée de vie du fonds, la maturité moyenne des obligations détenues en portefeuille doit être inférieure ou égale au 15 décembre 2024. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 8. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

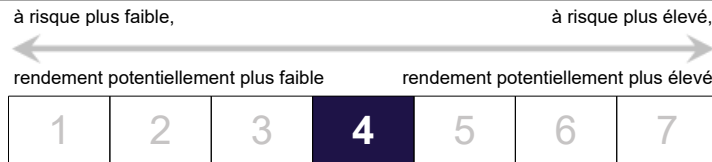
L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque du marché des obligations privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- **Risque de liquidité** : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- **L'utilisation de produits complexes** tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BFT SELECTION RENDEMENT 2024

Classe I2 - Code ISIN : (C) FR0014002XJ3

OPCVM de droit français géré par BFT Investment Managers, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
En souscrivant à BFT SELECTION RENDEMENT 2024 - I2, vous investissez dans des titres obligataires libellés principalement en euro, émis par des entreprises privées de toutes zones géographiques.

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance nette annualisée supérieure à l'OAT (obligation libellée en euros émise par l'Etat français) à échéance 2024, après prise en compte des frais courants, sur un horizon de placement de 8 ans, soit de la date de création du fonds au 15 décembre 2024. A titre d'information, au 15 novembre 2016, le taux de rendement actuariel de l'OAT 1,75% novembre 2024 était de 0,37%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2024. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées principalement émises par des sociétés ayant leur siège social dans les pays de l'Union Européenne ou dans d'autres pays de l'OCDE, libellées en euro et appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement ». Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés sur les obligations appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement », moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché. A titre exceptionnel, et si les conditions de marché sont jugées défavorables par le gérant, le fonds pourra investir, de manière temporaire, jusqu'à 100% de son actif net, dans des obligations publiques ou privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion) et/ou en produits du marché monétaire. Durant toute la durée de vie du fonds, la maturité moyenne des obligations détenues en portefeuille doit être inférieure ou égale au 15 décembre 2024. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 8. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque du marché des obligations privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- **Risque de liquidité** : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- **L'utilisation de produits complexes** tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BFT SELECTION RENDEMENT 2024

Classe I - Codes ISIN : (C) FR0013222379, (C/D) FR0013222387

OPCVM de droit français géré par BFT Investment Managers, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

En souscrivant à BFT SELECTION RENDEMENT 2024 - I, vous investissez dans des titres obligataires libellés principalement en euro, émis par des entreprises privées de toutes zones géographiques.

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance nette annualisée supérieure à l'OAT (obligation libellée en euros émise par l'Etat français) à échéance 2024, après prise en compte des frais courants, sur un horizon de placement de 8 ans, soit de la date de création du fonds au 15 décembre 2024. A titre d'information, au 15 novembre 2016, le taux de rendement actuariel de l'OAT 1,75% novembre 2024 était de 0.37%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2024. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées principalement émises par des sociétés ayant leur siège social dans les pays de l'Union Européenne ou dans d'autres pays de l'OCDE, libellées en euro et appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement ». Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés sur les obligations appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement », moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché. A titre exceptionnel, et si les conditions de marché sont jugées défavorables par le gérant, le fonds pourra investir, de manière temporaire, jusqu'à 100% de son actif net, dans des obligations publiques ou privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion) et/ou en produits du marché monétaire.

Durant toute la durée de vie du fonds, la maturité moyenne des obligations détenues en portefeuille doit être inférieure ou égale au 15 décembre 2024. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 8. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis pour la part C créée le 24 mars 2017. Le résultat net du fonds est réinvesti et/ou redistribué sur décision de la société de gestion et les plus-values nettes réalisées du fonds sont réinvesties et/ou redistribuées sur décision de la société de gestion pour la part C/D créée le 24 mars 2017.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé



Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque du marché des obligations privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- **Risque de liquidité** : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- **L'utilisation de produits complexes** tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant acquis au fonds entre le 24 mars 2017 et le 23 mars 2018 inclus

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

Frais prélevés par le FCP sur une année

Frais courants	0,45 % de l'actif net moyen
----------------	-----------------------------

Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31 mars 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

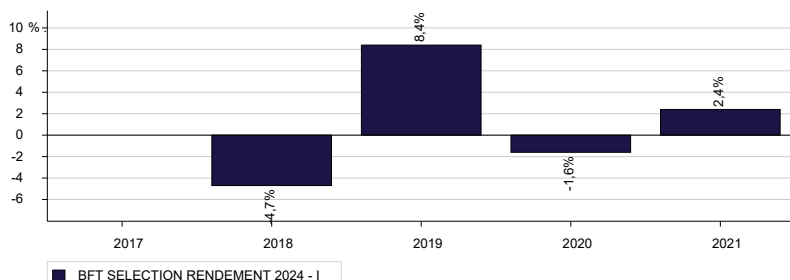
Performances passées

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Le fonds a été créé le 24 mars 2017 et sa classe I le 24 mars 2017.

La devise de référence est l'euro (EUR).



■ BFT SELECTION RENDEMENT 2024 - I

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Informations supplémentaires relatives à l'OPCVM :

Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci.

Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, sur son site internet www.bft-im.com, sur les sites internet des établissements commercialisateurs, et publiée dans plusieurs quotidiens nationaux et régionaux ainsi que dans des périodiques.

Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Responsabilité :

La responsabilité de BFT Investment Managers ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.com et/ou dans le prospectus).

L'OPCVM propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion BFT Investment Managers est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 2 février 2022.



BFT Investment Managers

Société Anonyme au capital de 1 600 000 euros

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n°GP 98 026

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 334 316 965 RCS Paris